

220C3517
FR0004056851-FS0990

10 septembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 septembre 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 7 septembre 2020, le seuil de 5% des droits de vote de la société SPIE SA et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés CDC Croissance et de CNP Assurances qu'elle contrôle, 9 599 293 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 6,09% du capital et 5,10% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (directement)	0	0	0	0
CDC Croissance	4 761 272	3,02	4 761 272	2,53
CNP Assurances	4 838 021	3,07	4 838 021	2,57
Total CDC	9 599 293	6,09	9 599 293	5,10

Ce franchissement de seuil résulte de la réception d'actions SPIE SA à titre de collatéral par CNP Assurances.

¹ Sur la base d'un capital composé de 157 698 124 actions ordinaires représentant 188 040 559 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.